

03.04.2025 - 08:00 Uhr

Comment rouler au printemps en toute sécurité ?



Vernier/Ostermundigen (ots) -

Le printemps est arrivé ! A bord de leurs voitures, leurs camping-cars et sur leurs deux-roues, les Suisses et les Suissesses cherchent la route du plein air pour profiter de la douceur du temps. Le TCS donne ses conseils afin de préparer les véhicules pour les beaux jours.

Le retour des températures printanières influence les conditions de circulation. Pour rouler en toute sécurité durant cette période, il est essentiel de procéder à quelques vérifications sur son véhicule.

Nettoyer sa voiture, retirer les équipements d'hiver et effectuer un contrôle de printemps

Qu'elle ait roulé tout l'hiver ou été mise au repos, la voiture doit être prête pour les beaux jours. Un nettoyage en profondeur de l'intérieur et de l'extérieur s'impose, en accordant une attention particulière aux vitres et rétroviseurs pour une visibilité optimale. Les résidus de sel accumulés sur la carrosserie et les soubassements doivent être éliminés, idéalement dans une station de lavage où ils sont correctement traités. Pour éviter tout risque d'endommagement des composants électriques, le nettoyage du moteur doit être confié à un professionnel. Un contrôle de printemps est également recommandé afin de vérifier les éléments essentiels à la sécurité. Enfin, il est temps de retirer les équipements hivernaux, dont le poids peut impacter la consommation de carburant et la tenue de route du véhicule. Il est également conseillé de monter des pneus d'été sur le véhicule. Il convient de veiller à ce qu'ils soient en bon état, adaptés aux besoins du conducteur et avec un profil minimum de 3 mm. En général, le TCS recommande de les installer autour de Pâques, puis de les utiliser jusqu'en octobre. Les habitants des Préalpes et des régions montagneuses peuvent attendre quelques semaines de plus pour effectuer ce changement, car la neige peut encore tomber jusqu'à fin avril.

Vérifier sa moto et son équipement pour une reprise en toute sécurité

Avant de reprendre la route, il est essentiel de s'assurer que la moto est en parfait état. Une vérification minutieuse doit être effectuée : absence de fuite d'huile, bon fonctionnement de l'éclairage, des clignotants et des éléments de sécurité. La notice du constructeur fournit des recommandations précises pour l'entretien, et en cas de doute, un contrôle par un spécialiste est préférable.

L'équipement du motard joue un rôle clé dans la sécurité. Bottes, gants et protections aux genoux, épaules et

coudes sont indispensables, tout comme une protection dorsale. Pour être bien visible, le port de vêtements clairs ou dotés de bandes réfléchissantes est recommandé. Enfin, un casque conforme à la norme ECE 22-05, en bon état et remplacé tous les cinq ans ou après un choc, est essentiel pour se protéger efficacement.

Le port du casque est conseillé pour tous les cyclistes

Au printemps, après être resté longtemps à l'arrêt, un vélo a besoin d'être nettoyé à l'eau avec une éponge et une brosse avant de reprendre la route. Pour éliminer les tâches tenaces, un produit spécialisé peut être utilisé. Cependant, l'utilisation d'un jet haute pression est à éviter, car l'eau pourrait pénétrer dans les paliers et endommager les roulements. Pour la finition, il est important de lubrifier la chaîne, les articulations du dérailleur, le mécanisme de changement de vitesses, les paliers du pédalier, les leviers de freins ainsi que la suspension de la selle. Il faut veiller à ce que la graisse n'entre pas en contact avec les plaquettes ou les disques de freins. Les pneus, qui perdent naturellement de l'air, doivent être regonflés selon les recommandations indiquées sur leur flanc. L'éclairage et les freins doivent être en parfait état de fonctionnement. La batterie des vélos électriques, après avoir été stockée séparément dans un endroit sec, doit être vérifiée. Si la charge n'a pas été maintenue entre 50 et 70%, il est nécessaire de la recharger pour atteindre au moins ce niveau de charge.

En Suisse, le port du casque est obligatoire uniquement pour les vélos électriques rapides, mais le TCS recommande son port pour tous les types de vélos. Un casque de qualité doit être conforme à la norme EN 1078 et remplacé tous les 5 ans, ou dès qu'il a subi un choc. Pour une meilleure visibilité, il est conseillé de porter des vêtements clairs ou réfléchissants.

Préparez votre camping-car pour le printemps

Avant de repartir pour la nouvelle saison de camping, il est important de vérifier certains aspects techniques du camping-car. Il convient de contrôler le niveau d'huile, la batterie, ainsi que la pression des pneus. Les freins, le liquide de frein et le liquide de refroidissement doivent également être vérifiés, tout comme l'éclairage pour s'assurer qu'il fonctionne correctement. En plus de ces vérifications techniques, le réservoir d'eau et l'installation de gaz doivent être inspectés. Il est aussi essentiel que tous les documents obligatoires pour le camping-car soient présents à bord.

Il peut être utile de se baser sur les expériences de la saison précédente pour identifier les éléments qui ont manqué ou qui n'ont pas bien fonctionné, afin de pouvoir y remédier et garantir un départ serein pour la nouvelle saison de camping.

Contact:

Jordan Girod, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch
www.presetcs.ch, www.flickr.com

Medieninhalte



Motorcycle driver riding japanese high power cruiser in Alpine highway on famous Hochalpenstrasse, Austria, central Europe.



Car on asphalt road on summer day at park

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100930226> abgerufen werden.